

LA LETTRE D'INFORMATION DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE AQUITAINE

LE MOT DE KLAUS WALDECK

Vice-président de Poitou-Charentes Nature (PCN) depuis 2015 et président de PCN depuis quelques semaines, j'ai intégré le bureau de FNE NA pour succéder à Gustave Talbot, l'ancien président de PCN et trésorier de FNE N-A, démissionnaire pour raison de santé. Lors du dernier CA, les administrateurs de FNE N-A ont accepté ma candidature au poste de trésorier. Pour l'instant, je suis toujours membre du bureau de l'association Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE).

Je suivais déjà de près les débuts de la confédération FNE N-A, mais je ne m'imaginai pas vraiment à quel point la double responsabilité assumée par un président de fédération assurant aussi les fonctions d'administrateur d'une confédération pouvait être exigeante. Une raison de plus pour moi de remercier Gustave Talbot qui s'est impliqué avec beaucoup de persévérance dans de nombreuses actions et notamment dans le chantier de la création de la confédération FNE N-A. Comme l'a dit Cathy Mazerm, aucun d'entre nous n'a souhaité cette grande région mais la réforme territoriale nous a obligés à nous rapprocher, et il s'agit maintenant d'apprendre à travailler ensemble afin d'aider les associations de la région N-A à coopérer.



Je veux croire que les actuels représentants des trois fédérations, Limousin Nature Environnement, SEPANSO et PCN, vont s'accorder sur les actions prioritaires à mener et sur les moyens à utiliser. Ne faut-il pas se réjouir quand on constate que les valeurs que nous partageons facilitent grandement notre travail dans nos relations avec les partenaires institutionnels (Conseil Régional, services de l'État...)? Il s'agit donc de poursuivre nos réflexions et débats internes pour coconstruire nos analyses et pratiques et afin de renforcer notre esprit collectif.

Au sein du CA de FNE N-A, chaque administrateur est référent d'une ou deux thématiques. Dans les années 90, j'ai découvert la problématique de la gestion des 'déchets'. Mandaté depuis quelques années par DSNE pour la représenter au sein du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques 79, je m'intéresse notamment à la prévention des pollutions concernant l'eau, l'air et le sol.

N'hésitez pas à vous engager, en participant à une journée de formation ou à un groupe de travail, en échangeant sur vos actions ou sur vos préoccupations. Et venez participer à la journée du 8 décembre, à Angoulême : cette rencontre nous permettra de mieux faire connaissance et de réfléchir ensemble sur notre avenir !

FNE NA EN ACTIONS

Au programme de la 1^{ère} REUNION REGIONALE FNE NA

du samedi 8 DECEMBRE 2018, à ANGOULEME

France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine, votre confédération régionale créée en mars 2016, organise sa **1^{ère} réunion régionale le samedi 8 décembre 2018, à l'IUT d'Angoulême.**

Le matin : un point d'étape de FNE NA
un mot de chacune des 3 fédérations adhérentes à FNE NA
une présentation de chaque association en 2 diapositives

des échanges sur les attentes vis-à-vis de FNE NA.

L'après-midi : des ateliers autour de l'engagement associatif, les actions à construire pour aller vers un modèle de société soutenable pour que la nature (dont l'être humain fait partie) puisse continuer à exister.

les attentes sur ce qu'une confédération régionale peut apporter dans ce contexte.



Le lieu : l'IUT d'Angoulême, 4 avenue de Varsovie
parking tout autour /depuis la gare SNCF, bus ligne 1.

Les horaires : 10h à 16h30



Un déjeuner collaboratif

pour lequel chaque association est invitée à amener et faire découvrir une spécialité locale !

3^{ème} RENCONTRE AVEC LE PREFET DE REGION

Le 26 octobre a eu lieu la 3^{ème} rencontre de FNE NA avec le Préfet de Nouvelle-Aquitaine. Les dossiers au menu présentés par Michel Galliot, Klaus Waldeck, Michel Rodes et Philippe Barbedienne : **la retenue de Caussade, les réserves de substitution, le transport de matières dangereuses en vallée d'Aspe, le curage du lac d'Hossegor, la déviation de Beynac, la suite des mesures compensatoires LGV SEA et le projet d'usine de pellets torréfiés avec les impacts sur la forêt de la destruction des souches.** Prochain rendez-vous le 29 janvier 2019.

LES THEMATIQUES TRAITÉES AU CA DE FNE NA DU 5 octobre :

Compte-rendu du CA et informations disponibles auprès de Isabelle Loulmet : i.loulmet@gmail.com

PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE FNE NA : **LE 27 NOVEMBRE à ANGOULEME.**

REUNION DU RESEAU ASSOCIATIF BIODIVERSITE le 7 novembre



Le 7 novembre, le réseau associatif biodiversité de FNE NA s'est réuni à Angoulême, dans les locaux de Charente Nature, pour une journée de travail et de débats. Au menu, un tour de table des projets régionaux des différentes associations, un point sur l'avancement de l'atlas pour la conservation des amphibiens-reptiles, les différents programmes d'actions régionaux (chiroptères, loutres) et beaucoup d'échanges sur la structuration du réseau associatif biodiversité de FNE NA, structuration souhaitée par tous les participants.

REUNION DU RESEAU JURIDIQUE le 9 novembre



Le 9 novembre, c'est le réseau juridique de FNE NA qui s'est réuni à Angoulême, dans les locaux de Charente Nature, pour une autre journée de travail et de débats, avec la présence de Anne Roques, juriste à FNE. Après un point d'étape sur l'organisation du réseau, dont la prochaine réunion aura lieu en mars 2019 à Limoges, ont été traités le sujet du barrage de Caussade, la gestion quantitative de l'eau, la position des associations sur les projets d'énergies renouvelables et des points relatifs aux documents d'urbanisme.

AG ARB NA le 13 novembre (Agence Régionale de la Biodiversité NA)

Une assemblée générale extraordinaire qui a validé 2 modifications des statuts :

- La création de suppléants pour les administrateurs.
- Un bureau composé de deux représentants par collège (passage de 7 membres à 14 membres).

Une assemblée générale ordinaire consensuelle qui a voté la charte d'adhésion, le projet pluriannuel, le projet d'actions et le budget prévisionnel 2019. Mais qui a également pris acte du fait que l'ARB N-A n'est toujours pas reconnue par l'AFB.

A ce propos, **notre collègue** a formulé la déclaration suivante : « **Concernant la reconnaissance de l'ARB N-A par l'AFB**, les négociations entre la Dreal, l'AFB, la Région et l'ARB N-A n'ont pas avancé. Nous avons toujours pris position **pour une agence régionale biodiversité inscrite dans le cadre de la loi biodiversité**. Ceci pour des raisons qui tiennent aux réalités écologiques qui nécessitent que toutes les strates politiques et administratives ainsi que la société civile, travaillent ensemble au sein de ces agences régionales. Notre collègue demande donc qu'au plus vite un travail d'analyse sur la sortie par le haut de la situation actuelle soit mené. Dans un contexte en évolution intégrant le projet de fusion entre AFB et ONCFS, ce travail devra formaliser les blocages actuels qui ont été évoqués en présence de la Dreal et de l'AFB, et envisager de manière comparative les solutions qui s'offrent à nous. Au cours de ce travail nous veillerons à ce que la biodiversité soit gagnante et à ce que les salariés de l'actuelle ARB N-A ne soient pas victimes des attermolements dont ils ne sont pas responsables. »

CLIMAT – AIR - ENERGIE

Michel Galliot, vice-président de FNE-NA, référent climat-air-énergie, fait un point d'actualité sur le sujet :

Le **rapport Acclimaterra**, sur les impacts du changement climatique, présents et futurs, en Nouvelle-Aquitaine

(<http://www.acclimaterra.fr/rapport-page-menu/>) est en tournée de présentation dans les 12 départements.

Les premières réunions ont eu lieu avec le passage du train du climat, formidable outil de communication sur le changement climatique, qui ne passe malheureusement pas dans toutes les villes.



Le **dernier rapport du GIEC** est paru le 8 octobre.

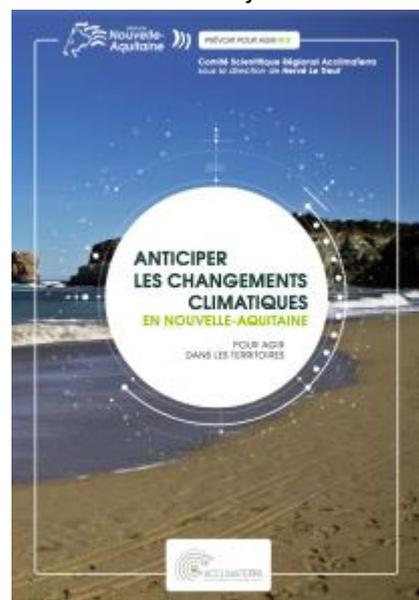
Une vidéo à voir : celle de Valérie Masson Delmotte au Sénat et ses réponses aux sénateurs

(http://videos.senat.fr/video.840799_5bbda99d3664?timecode=3268000).

La Région et l'Etat font du forcing pour **développer les énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine**. Mais les objectifs annoncés dans les anciens SRCAE ne seront sans doute pas atteints. Ce n'est pas une raison pour faire n'importe quoi, les associations doivent rester vigilantes.

Les **prochaines marches pour le climat** auront lieu le **8 décembre**, à Bordeaux, Angoulême, Pau, Limoges, Poitiers ... et dans le monde entier à l'occasion de la COP24 qui se tient en Pologne.

<https://www.facebook.com/events/340482030052960/>



Plus d'informations sur le site internet de France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine

<http://fne-nouvelleaquitaine.fr/>

Pour recevoir en direct La Lettre d'information de FNE NA :

Isabelle Loulmet, chargée de coordination à FNE NA : i.loulmet@gmail.com



LA PAROLE AUX TERRITOIRES



La Société Limousine d'Etude des Mollusques (**SLEM**) a vu le jour en 2015. Cette association a pour objet **l'étude des mollusques continentaux (escargots, limaces et bivalves)** à l'échelle de l'ancienne région Limousin mais aussi de faire connaître auprès du plus grand nombre ce monde méconnu, en réalisant des études, des sorties d'inventaires, des manifestations grand public, des animations scolaires, des formations aux méthodes d'inventaires et à la détermination.

En 2015 notre base de données géo référencées comprenait 700 données pour moins de 90 taxons connus du Limousin. Aujourd'hui nous avons centralisé près de **8000 données concernant 190 taxons** essentiellement sur les départements de la Corrèze, de la Haute-Vienne, de la Creuse, de la Dordogne et de la Charente. Il reste encore beaucoup de travail pour couvrir l'ensemble de la région, mais par la même occasion beaucoup de découvertes possibles en perspectives...

Nous avons choisi de **verser l'entièreté de nos données à l'INPN et au SINP**, car il nous semble essentiel que tous les acteurs de la Nouvelle-Aquitaine puissent connaître et prendre en compte ce patrimoine malacologique encore bien peu connu. L'objectif serait d'avoir d'ici quelques années une bonne vision d'ensemble du peuplement malacologique de notre territoire et ainsi, à terme, **pouvoir présenter un atlas de répartition**. L'idée de produire un jour une liste rouge des mollusques menacés nous anime également.

Notre curiosité et notre passion nous ont poussé à élargir nos horizons en ne s'arrêtant pas aux limites du Limousin et nous organisons depuis 2 ans des sorties communes d'inventaires avec **les malacologues de l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine**.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre de l'inventaire du patrimoine naturel (inpn.mnhn.fr) et ont bénéficié en 2018 d'un soutien de l'UMS PatriNat (AFB, CNRS, MNHN). La DREAL Nouvelle Aquitaine soutient également financièrement la SLEM depuis 2016.

discus rotundatus
photo David Naudon

<https://mollusqueslimousin.jimdo.com/>
mollusqueslimousin@gmail.com

SLEM
Pôle Nature
ZI du Moulin du Cheyroux
87700 Aix sur Vienne

